

Chargé de mission évaluation F/H

Selon les lignes directrices de gestion relatives à la mobilité définies à l'Inserm, les chercheurs titulaires et en CDI peuvent demander à bénéficier d'une mobilité interne au sein de l'Établissement en dehors des projets quinquennaux d'unités. Ce changement d'affectation fait néanmoins l'objet d'une procédure dédiée et d'un arbitrage par la Direction générale.

Quelle que soit la durée d'exercice sur les précédentes fonctions, le chercheur, le directeur d'origine et le directeur de la structure d'accueil s'engagent à respecter, chacun pour leur part, les règles de la propriété intellectuelle et de l'intégrité scientifique. Ainsi, un accord sur le devenir des travaux de recherche, les transferts financiers et matériels doit être établi.

Structure d'accueil

Structure

LE DEPARTEMENT DE L'ÉVALUATION (DEV)

A propos de la structure

Le Département de l'évaluation (DEV) est en charge de la mise en œuvre de l'évaluation scientifique à l'Inserm. Pour cela ses missions sont les suivantes :

- Construire, piloter et mettre en œuvre les processus d'évaluation des équipes et unités de recherche et des chercheurs et chercheuses
- Composer, former et accompagner les instances d'évaluation de l'Inserm
- Garantir la qualité et la déontologie des processus d'évaluation
- Garantir la cohérence des processus d'évaluation avec la politique institutionnelle Inserm
- Assurer l'interface avec les partenaires extérieurs en lien avec l'évaluation
- Contribuer à l'évolution de l'évaluation

Directrice

Marion CIPRIANO

Adresse

101, rue de Tolbiac - 75013 Paris

Délégation Régionale

ADMINISTRATION DU SIEGE

Description du poste

Mission principale :

Au sein du Département de l'évaluation (DEV) et sous la responsabilité de la Direction du DEV la personne recrutée aura pour mission :

- Organiser pour l'Inserm l'évaluation des unités et équipes de recherche, du recrutement et du suivi des carrières des chercheurs et chercheuses de l'organisme par les instances dédiées
- Accompagner et former une commission scientifique spécialisée
- Coordonner un processus d'évaluation et rendre compte des résultats à la direction générale
- Donner un avis d'opportunité à la direction générale sur les demandes de mobilité des chercheurs
- Assurer le lien entre les instances d'évaluation, les instituts thématiques et la direction générale

Activités principales :

- Organiser pour l'Inserm l'évaluation des structures de recherche par les instances de l'Inserm, en articulation avec l'évaluation réalisée par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES)
- Organiser l'évaluation des chercheurs et chercheuses de l'organisme par les instances dédiées dans le cadre des recrutements via les concours, du suivi de l'activité de recherche, des promotions et avancement d'échelon ainsi que des demandes de primes
- Organiser et participer aux réunions d'une commission scientifique spécialisée en gérant les conflits d'intérêt, l'adéquation des profils des membres par rapports aux dossiers évalués et en veillant à la conformité de leur travail avec la réglementation en vigueur et l'éthique de l'évaluation
- Représenter l'organisme pendant les réunions de la commission scientifique spécialisée
- Rédiger des notes et rapports destinés aux instances et à la direction générale
- Accompagner scientifiquement les chercheurs et chercheuses pour le dépôt et la constitution de leurs dossiers en leur fournissant des conseils d'amélioration et des retours sur les points à améliorer après leur évaluation
- Coordonner les autres chargés de mission du département sur le processus d'évaluation dont vous aurez la charge et faire évoluer les processus
- Analyser les demandes de mobilité des chercheurs et rendre un avis à la direction générale
- Assurer les interfaces avec le HCERES, le Département des Ressources Humaines (DRH) et le Département des Partenariats et Relations Extérieures (DPRE) pour le suivi des dossiers

Spécificité(s) et environnement du poste :

- Nécessité d'aménager ses horaires en fonction du calendrier et de la charge de travail
 - Travail en binôme avec un ou une assistante
- Ce poste induit des relations fonctionnelles avec les autres départements du Siège, les Délégations régionales, le HCERES, les différents partenaires universitaires et organismes de recherche

Description du profil**Connaissances :**

- Connaissance approfondie de domaines scientifiques de la recherche biomédicale et en santé
- Connaissance de l'organisation de l'ESR
- Connaissance de l'anglais écrit et parlé

Savoir-faire :

- Maîtrise des logiciels de bureautique courants
- Capacité d'analyse et de rédaction
- Respect de la confidentialité des échanges

Aptitudes :

- Habilités sociales en raison des contacts réguliers avec les membres de la communauté scientifique et les autres acteurs impliqués dans l'évaluation
- Sens de l'organisation et des priorités
- Rigueur et bon sens

Expérience(s) souhaité(s) :

- Expérience postdoctorale souhaitée dans un laboratoire académique en France ou à l'étranger
- Expérience dans l'administration souhaitée
- Expérience en évaluation de la recherche souhaitée

Niveau de diplôme et formation(s) :

- Thèse de sciences

Informations Générales

Date de prise de fonction Dès que possible

Temps de travail

- Temps plein
- 38H30

Activités télétravaillables OUI * NON
* « 1 à 3 jours/semaine maximum sur accord du responsable hiérarchique »

Modalités de candidature

Contact

- Angela DASSE : Responsable Recrutement Mobilité – Pôle RH Administration du Siège
Tel : 01 44 23 60 34
Mail : angela.dasse@inserm.fr
Référence de l'offre 26-015

Procédure à suivre

- <https://eva3-accueil.inserm.fr/sites/eva/vie-du-chercheur/mobilite/Pages/mobilite.aspx>

Pour en savoir +

- Sur l'Inserm : <https://pro.inserm.fr/>
- Sur la politique handicap de l'Inserm et sur la mise en place d'aménagements de poste de travail, contactez la Mission Handicap : emploi.handicap@inserm.fr
- Sur la politique de parité : <https://pro.inserm.fr/rubrique/linstitut/parite-et-egalite-professionnelle/parite-et-egalite-professionnelle-a-l-inserm>
- Sur l'intégrité scientifique : <https://intranet.inserm.fr/rubrique/recherche-responsable/integrite-scientifique/integrite-scientifique-2>
- Sur les publications scientifiques : <https://intranet.inserm.fr/rubrique/recherche-responsable/integrite-scientifique/signature-des-publications-scientifiques>